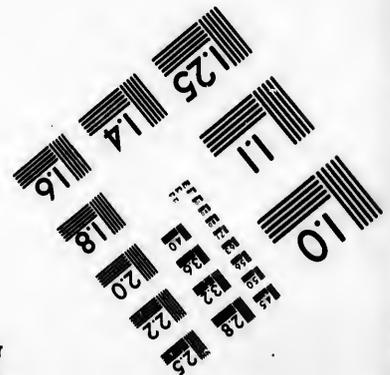
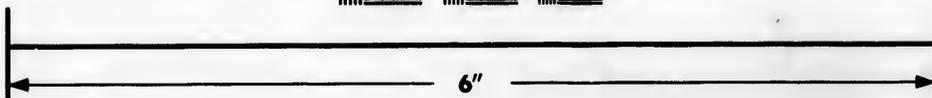
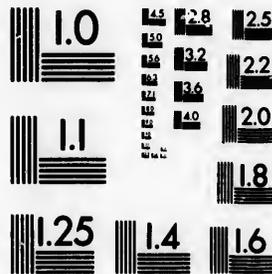


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

LES
18
28
32
36
40
20
118

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
91

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

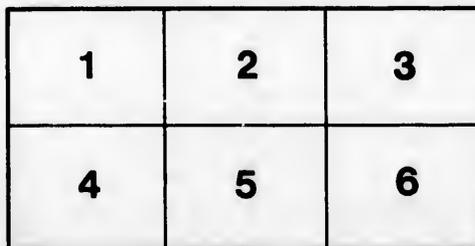
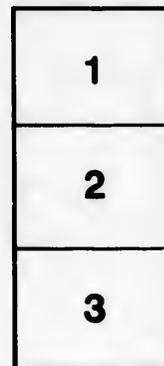
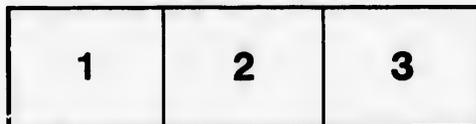
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

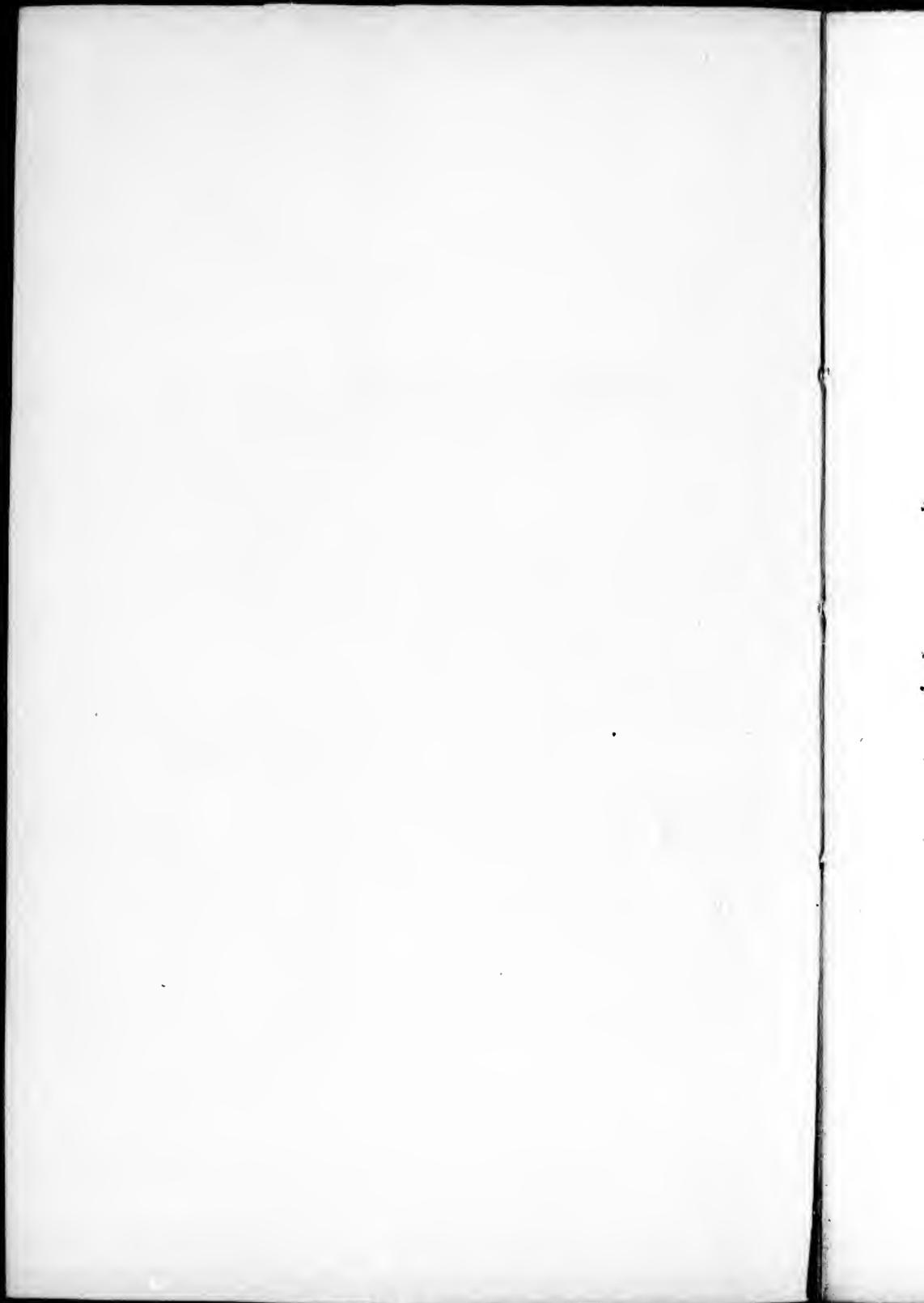
e
détails
s du
modifier
r une
image

s

errata
to

pelure,
n à

32X



PROSPECTUS

D'UN PAMPHLET

QUI SERA INTITULÉ,

LES PREMIERS RUDIMENS

DE LA

CONSTITUTION BRITANNIQUE;

TRADUIT DE L'ANGLAIS DE MR. BROOKE;

Précédés d'un précis historique, et suivis d'observations sur la Constitution du Bas-Canada, pour en donner l'histoire et en indiquer les principaux vices, avec un aperçu de quelques-uns des moyens probables d'y remédier.

Ouvrage utile à toutes sortes de personnes et principalement destiné pour l'instruction politique de la jeunesse Canadienne.

TOUS les jours on parle de la Constitution d'Angleterre; on la loue, on la préconise, on la cite; et dans des discussions, où les opinions s'opposent et se contredisent, souvent d'une manière directe, il n'est pas rare de voir les deux parties invoquer avec chaleur ses principes. D'où peut provenir cette anomalie singulière? Cette Constitution est-elle comme le livre de la sybille? Y trouve-t-on tout ce que la passion ou l'intérêt commande d'y trouver?.....Nullement.....Il peut s'y rencontrer, peut-être, des dispositions moins précises, des principes moins clairs, que ne le voudraient ses admirateurs; mais ces taches sont peu nombreuses et ne justifient, en aucune manière, les systèmes diamétralement opposés, qui divisent maintenant les habitans du Bas-Canada, au grand détriment du repos et du bonheur publics. Il est vrai de dire qu'en général les principes de la Constitution sont simples et de facile intelligence: et quoique pour en avoir un tableau complet, il ait fallu avoir recours à un assez grand nombre de statuts, dont quelques-uns sont très anciens, cependant plusieurs écrivains

ont depuis long-tems entrepris, avancé, et, je pourrais même dire, terminé le travail de manière à ne laisser que peu de choses à désirer pour ceux qui cherchent des traités longs et scientifiques: et pour ne citer ici que les auteurs qui nous sont les plus connus en Canada, Blackstone et De Lolme pourraient probablement nous mettre tous d'accord, s'ils étaient seulement plus connus ou mieux entendus. Mais c'est tellement loin d'être le cas, qu'il n'y a même que peu de familles qui aient ces traités, dont l'un d'ailleurs nous a paru trop savamment composé pour pouvoir être bien compris des personnes, qui ne sont pas familières avec ces sortes d'études, ou qui n'ont pas le loisir de méditer et d'approfondir leurs lectures.

Plus précis, sans être encore assez clair, M. De Lolme se montre souvent plus habile panégyriste que commentateur judiciaire de la Constitution.

Mais le plus grand défaut qu'aient ces livres, par rapport à nous, c'est d'être trop chers pour le commun de ceux qui en ont besoin. Il arrive de là que la généralité des habitans n'étudie, ne lit pas même la Constitution, et que le système de gouvernement, qui a porté l'Angleterre au plus haut degré de gloire et de puissance, qui a rendu ses habitans heureux, en les rendant libres, qu'un code, d'où découlent nos droits et nos privilèges les plus chers, n'est guère connu que des hommes de loi et de quelques autres curieux répandus ça et là dans le pays; et cependant ce système, ce code affecte directement nos plus grands intérêts, comme il est aisé de s'en convaincre.

Par nos actes constitutionnels, qui ne sont guère que des actes déclaratoires, la mère-patrie n'a point prétendu définir chacun des droits dont elle nous mettait en jouissance. Cela eut été trop long; cela n'eut pas été facile. Il suffisait, et il valait mieux, suivant nous, qu'elle y statuât que, comme sujets Anglais, nous jouirions de tous les droits, qui font l'apanage des sujets, sauf quelques exceptions qui y sont mentionnées et qui ont moins rapport aux individus, qu'aux deux premières branches de la législature. Il est donc bien utile, et bien nécessaire pour nous d'entendre, non seulement nos deux actes constitutionnels, mais encore le code précieux auquel ils réfèrent, et sans lequel ils ne seraient qu'une lettre morte, incapable de nous répartir les bienfaits d'un gouvernement équitable et également protecteur de toutes les classes des sujets en cette province.

Et qu'on ne dise pas que ces connaissances constitutionnelles ne conviennent qu'aux gens de loi et aux savans. Dans un pays Anglais, qui a des institutions anglaises, où le peuple est appelé à juger de la conduite de ses représentans, et où il devient même souvent de son devoir de prononcer sur les appels,

que lui fait le gouverneur contre ceux en qui il a mis sa confiance, dans un tel pays, dis-je, on ne saurait trop instruire le peuple, et de ses droits et des prérogatives de la Couronne, afin qu'il soit en état de conserver les uns, et qu'il ne soit point tenté d'empiéter sur les autres.

Or ce besoin de connaissances exista pour nous dès l'instant même que nous fûmes soumis à l'opération du dernier de nos actes constitutionnels ; il devint plus urgent, lors de nos premières cassations de parlement sous l'administration de Sir James Craig ; mais aujourd'hui, dans les circonstances où nous nous trouvons, ce besoin est devenu tout-à-fait indispensable ; notre sûreté comme sujets, nos intérêts, ceux de l'empire dont nous faisons partie, requièrent impérieusement que nous sachions user des droits que l'on nous a confiés, avec ce discernement et cette fermeté, qui n'existent que chez les personnes qui agissent avec une vraie connaissance de cause. Ce serait forfaire à l'honneur, nous manquer à nous mêmes et mériter les reproches de nos descendans, que de nous risquer à perdre aucun de nos privilèges, par la coupable négligence d'avoir appris à les apprécier et à les défendre. C'est donc rendre un service réel à mes concitoyens, que de leur présenter les premiers rudimens de la Constitution britannique, tels qu'extraits et traduits de l'un des ouvrages, du philanthrope Mr. Brooke, qui, pour en rendre l'étude moins rebutante, les encadra dans un livre, dont le but apparent n'était que d'amuser, pendant que dans la réalité l'auteur y réunit un plus haut degré l'avantage d'instruire et d'inculquer les meilleurs principes. C'est par cette production, ainsi que par plusieurs autres également estimées, que ce maître habile a mérité la reconnaissance du jeune âge, et de tous ceux qui s'intéressent à ses progrès, dans l'acquisition et la pratique des vertus publiques et privées.

Pour accroître l'intérêt de ma publication, je la fais précéder d'un court aperçu historique, où l'on voit de quelle manière s'est formée la Constitution : puis, encouragé par l'espoir flatteur de rendre plus complet le tableau des connaissances constitutionnelles, qui nous sont nécessaires, j'ai considéré la Constitution dans les rapports que lui donnent avec ce pays et avec nous les actes impériaux de 1774 et de 1791, relatifs au Canada, et qui seront aussi imprimés à la suite de l'ouvrage. J'ai indiqué où ces rapports sont fautifs, en quels points ils nous donnent ou ne nous donnent pas la plénitude des droits et des privilèges de sujets anglais ; et comme ces recherches conduisent à découvrir dans notre Constitution l'existence de très-grands vices, dont je n'ai pu cependant signaler que les plus graves, on me saura gré sans doute d'avoir touché quelque chose des moyens probables de corriger ces vices, et de nous

assimiler, autant que le permet notre condition de colons, aux heureux habitans de la Grande-Bretagne.

Guidé dans mon travail par l'unique désir d'être utile, je me suis attaché à rendre le sens de mon auteur du mieux qu'il m'a été possible, sacrifiant, quand il le fallait, les ornemens du style à l'exactitude et à la fidélité de la traduction. Quant aux parties qui sont toutes de moi, j'y ai exposé les principes et les faits qui les appuyent, sans fard, ou remarques captieuses, et propres à priver le lecteur de la liberté qu'il doit avoir, d'exercer lui-même son propre jugement sur les faits qui sont soumis à son examen: en général je ne me suis permis de telles réflexions qu'en autant qu'elles m'ont paru nécessaires, pour mettre les moins instruits de ceux qui me liront, en état de retirer de leur lecture, toute l'instruction que ces pages son destinées à leur procurer.

Ami dévoué de mon pays, j'ai dû étayer sa cause de tout ce qui peut contribuer à assurer son triomphe final; cependant ce n'a jamais été aux dépens d'autrui, ni au mépris de la vérité, pour laquelle j'ai toujours conservé le plus grand respect. En aucune partie de l'ouvrage, ai-je hasardé une opinion des hommes et de leurs mesures, que le plus impartial historien ne dût partager et promulguer comme la plus propre à établir la renommée de son ouvrage; et si par la nature des matières, j'ai dû indiquer des fautes d'administration coloniale, par reconnaissance et par devoir, ai-je dû aussi signaler les bienfaits d'une mère-patrie, toujours libérale et toujours juste, quand la bonne foi de ses ministres n'a pas été surprise par les méchans et par les ennemis de notre repos.

JACQUES LABRIE.

L'OUVRAGE sera imprimé sur de beau papier, avec des caractères neufs, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs pour subvenir aux frais d'impression, et formera un pamphlet de 72 à 80 pages, in-8^o.—Le prix est de 2s.6d. payables à la livraison.

On s'abonne chez les Messieurs suivans:

MM. E. R. FABRE & Co. *Montréal.*
 CHARLES MONDELET, *Ecr. Trois-Rivières.*
 NELSON & COWAN, *Québec.*
 JEAN CREBAS-A, *Ecr. Sorel.*
 LOUIS GAREAU *Chambly.*
 DR. BARBIER, *Berthier*
 DR. MATHIEU, *L'Assomptoin.*
 OVIDE TURGEON, *Ecr. Terrebonne.*
 ETIENNE ROY, *Ecr. Vaudreuil, les Cèdres et St. Polycarpe.*
 JEAN BTE. LÉVESQUE, *Laprairie.*
 AUGUSTE DELISLE, *Boucherville.*
 DR. BOUTHILLIER, *St. Hyacinthe.*
 LOUIS BOURDAGES, *Ecr. St. Denis.*

aux

, je
qu'il
s du
uant
cipes
cieu-
voir,
sont
elles
pour
ut de
son

ut ce
dant
a vé-
pect.
n des
en ne
lir la
ères,
r re-
nfaits
nd la
chans

IE.

es ca-
sous-
ra un
pay-

lycarpe.

